

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française |
| Herausgeber: | Le messager suisse |
| Band: | - (1995) |
| Heft: | 81 |
| Artikel: | La rédaction du Messager suisse au président Borloz |
| Autor: | Jonneret, Pierre |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-847916 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union des Associations Suisses de France

Communication à l'attention de MM. les Consuls généraux et Consuls de Suisse ainsi qu'à Mmes les Présidentes et MM. les Présidents des Sociétés Suisses de France

Le 27 novembre 1995, j'ai fait part au Bureau et au Comité de l'Union des Associations Suisses de France ainsi qu'aux autorités concernées de ma décision de me démettre de mes fonctions de Président de l'UASF et de délégué au Conseil des Suisses de l'Etranger.

A l'occasion, en effet, d'une récente réunion du Bureau de l'UASF, nous avons eu l'occasion de faire le point de nos activités. Une inflexion importante des orientations de nos actions a été définie pour apporter davantage d'efficience à l'activité de l'ensemble des Associations Suisses de France. Toutefois, dans ces échanges de vues, deux « embarcations » avec des destinations différentes se sont révélées. On ne peut être « capitaine » des deux à la fois. De plus, la nouvelle voie choisie implique de la part du Président un investissement en temps



difficile à dégager pour une personne ayant, comme c'est mon cas, de lourdes obligations de professionnel libéral.

Dans ces circonstances, je tiens à remercier toutes les Présidentes et tous les Présidents ainsi que les Consuls généraux et Consuls pour le chaleureux accueil qu'ils m'ont réservé en différentes circonstances comme pour leur constant soutien au cours de nos différentes prises de contact sur le terrain. Je remercie également le Messager Suisse qui a contribué, tout au long de mon exercice, à faire connaître l'action de l'UASF.

Je forme des vœux pour le plein succès de mon successeur dans l'accomplissement de la tâche que le Bureau aura définie et suis persuadé qu'il trouvera au sein des associations et des missions consulaires tout le concours voulu.

Comme toujours, ma devise « chaleur, amitié, convivialité » accompagne les vœux chaleureux que j'adresse à tous les destinataires de ces lignes.

Jean-Marie Borloz

La rédaction du Messager Suisse au Président Borloz

Jean-Marie Borloz avait créé, au début des années 1980, l'Amicale Helvétique Tourangelle. Dès le départ, il voulait qu'elle soit une plateforme de rencontre, rencontres entre personnes de générations différentes, rencontres franco-suisses entre habitants d'une même région. Dans un cas comme dans l'autre, l'organisation permettait l'échange de souvenirs, d'expériences et de projets. Une exposition sur la Suisse au Château de Tours, une présentation d'œuvres d'artistes suisses de la section parisienne de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses (SPSAS), des réceptions dans différentes propriétés de la région appartenant à des compatriotes, un bulletin périodique ont ponctué l'action de Jean-Marie Borloz, entouré de plusieurs jeunes au sein de cette association qui comblait un vide géographique du collectif suisse d'Orléans à Angers et de Vendôme à Poitiers.

Élu en mai 1994 à la tête de l'UASF, au cours du Congrès de Rouen, le Président Borloz développa immédiatement un programme de dynamisation et de rapprochement des associations de l'UASF, visitant en particulier les différentes régions consulaires. Par ailleurs, il suscita des modifications statutaires visant à l'élar-

gement du Bureau de l'association faîtière et à sa meilleure dispersion géographique. Le Messager Suisse a régulièrement rendu compte, dans ses pages au sigle nouveau de l'UASF, de l'action de Jean-Marie Borloz. Le Congrès de Bordeaux, notamment, où l'assemblée ordinaire fut doublée d'une table-ronde sur les aspirations des jeunes en matière de contacts franco-suisses et les moyens de les développer vint illustrer cette politique au sein des associations. Le statut des jeunes au plan de la nationalité et des droits sociaux y fut également évoqué. Ces échanges de vues furent le point de départ d'une note de réflexion à l'intention des associations dont nous nous sommes fait écho dans notre dernier numéro.

Nous regrettons sincèrement que, pour des raisons personnelles et du fait de ses charges professionnelles, le Président Borloz n'ait pu poursuivre.

Au nom de tous nos lecteurs, nous l'assurons de notre très sincère sympathie et de notre gratitude pour son action éclairée. Nous n'avons qu'un vœu à émettre : celui que son successeur poursuive dans une ligne, peut-être différente, mais en tout cas aussi inspirée.

Pierre Jonneret

Retards

Certains d'entre vous ont reçu leurs Messager Suisse de septembre et d'octobre avec retard. La rédaction les prie de l'excuser de ces désagréments, auxquels elle s'apprêtait remédier r a p i d e m e n t . L'organisation dans la production du Messager Suisse a changé (imprimeur, lieu d'expédition, gestionnaire d'abonnements), ce qui explique les difficultés rencontrées les premiers temps. Cette période d'adaptation écoulée, nous devions être en mesure d'assurer à nouveau une distribution du Messager Suisse dans des délais r a i s o n n a b l e s . Cependant, l'actualité sociale en a décidé autrement. Les grèves dans les transports et les centres de tri postaux ont considérablement retardé la distribution du Messager Suisse de novembre, et ont lourdement pesé sur la réalisation du numéro de décembre.

La rédaction du Messager Suisse continue néanmoins son travail et souhaite pouvoir bientôt le faire à nouveau dans des conditions normales. Elle profite en tous cas de ce dernier numéro de 1995 pour souhaiter à tous les lecteurs du Messager Suisse d'agrables fêtes de fin d'année.